

Chammas & Marcheteau conseille Supernova Invest, investisseur *lead* dans la levée de fonds de 11 millions d’euros de Seederal (Agritech)

Chammas & Marcheteau a conseillé Supernova Invest, investisseur *lead* dans le tour de table de 7,1 millions d’euros de Seederal, aux côtés d’Ankaa Ventures, Unilis (Groupe Unigrains), CA Morbihan Expansion, Kima Ventures, et de ses partenaires historiques Xplore by Épopée Gestion et Breizh Up. Cette levée s’accompagne d’une aide de 3,7 millions d’euros du programme France 2030, dont Seederal annonce être lauréate.

Créée en 2021, cette start-up industrielle bretonne développe le premier tracteur entièrement électrique adapté aux opérations de culture.

Ce nouveau financement va lui permettre d’accélérer le développement de son tracteur électrique, de financer la poursuite des efforts de R&D et d’accélérer ses recrutements afin d’affirmer sa position de pionnier dans le machinisme agricole décarboné.

L’équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Jérôme Chapron** (associé) et **Julien Delacroix** (avocat) sur les aspects *corporate*, de **Coline Bied-Charreton** (associée) et **Jean Duffour** (avocat) sur les aspects sociaux, de **Aude Spinasse** (associée) et **Constance Parini** (avocate) sur les aspects de propriété intellectuelle, et de **Christophe Moreau** (associé) et **Franck Hallel** (avocat) sur les aspects fiscaux.

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d’avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d’investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l’international. Fort de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 14 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l’Information, Restructuration et Retournement, Droit Social ainsi qu’en Droit Immobilier.